

C.F.D.T. – Sébastien CWIKLINSKI
C.G.T – Adrien PETTRE
F.O – Hélène MARTIN

Référence No

Date 21 décembre 2023

Objet **Convocation – NAO 2024 – 1^{ère} réunion**

Madame, Messieurs les Délégués Syndicaux Centraux,

Conformément aux dispositions de l'article L.2242-15 et suivants du Code du travail, nous vous convions à une première réunion, en présentiel, de Négociation Annuelle Obligatoire sur les salaires qui se tiendra le :

Vendredi 12 janvier 2024 – Salle Mars B à Vélizy
de 9h30 à 12h00

Nous vous rappelons la possibilité pour chacun d'être accompagné de 3 personnes, dont vous voudrez bien nous faire parvenir le nom pour le lundi 8 janvier au plus tard.

Dans cette attente, nous vous prions de croire, Madame, Messieurs les Délégués Syndicaux Centraux, à l'assurance de toute notre considération.

David KOGINSKY
Responsable des Affaires Sociales

